



## Les instances

publié le 16/09/2024

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (24 membres) se compose de la direction, d'élus locaux, de personnels qualifiés ; de représentants des enseignants, des personnels de l'établissement, des parents d'élèves et d'élèves. Il se réunit au moins quatre ou cinq fois par an selon un ordre du jour déterminé par le chef d'établissement, président du conseil d'administration. Il adopte un projet d'établissement, le règlement intérieur, le budget, le compte financier. Il fixe les structures pédagogiques, les règles d'organisation de l'établissement (temps scolaire, emploi des dotations horaires...) et discute des projets pédagogiques (sorties, voyages...).

### LE COMITÉ D'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET À LA CITOYENNETÉ

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté mobilise tous les acteurs de la communauté scolaire : professeurs, élèves, parents, infirmière, service social, vie scolaire, direction, gestion et agents. Le CESC contribue à l'éducation à la citoyenneté, propose des actions pour lutter contre l'exclusion, définit un programme d'éducation à la santé et à la sexualité, de prévention des comportements à risque, d'éducation à la sécurité... Il concourt ainsi à la réussite de tous les élèves et vise à mieux préparer à l'apprentissage de la vie en société, à la construction d'attitudes et de comportements responsables vis à vis de soi, des autres et de l'environnement.

### LE CONSEIL DE CLASSE

Le Conseil de classe se réunit trois fois par an. Il fait le bilan des résultats de chaque élève et de ses compétences acquises, et propose une orientation pour l'année suivante. Il est présidé par le chef d'établissement ou son adjoint, et animé par le professeur principal.

### LE CONSEIL DE VIE COLLÉGIENNE

Le Conseil de vie collégienne a pour but de rendre les collégiens acteurs de la vie de leur établissement.



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.